



# **NOTE D'INFORMATIONS**

**SAISON 2022 /2023**

**IMPORTANT :**

Nous vous rappelons que vous devez impérativement **mettre à jour sur Footclub** les coordonnées de tous les membres (adresse, email...). Il est également très important de saisir toutes les coordonnées des Responsables de chaque Catégorie, ainsi que celles des responsables par équipe.

**Attention !** Vous devez veiller à ce que toutes les coordonnées soient mentionnées en « diffusable » sur votre Footclub afin que celles-ci paraissent sur le Site du District.

**Rappel :**

Les clubs ont l'obligation de munir leurs dirigeants non titulaires d'une licence et a minima leurs Président, Secrétaire Général et Trésorier, d'une licence "Dirigeant".

Par ailleurs, les clubs doivent licencier un nombre minimum de dirigeants à savoir, en sus des trois membres du Bureau de l'association, un dirigeant par équipe engagée (Article 30 des R.G.).

\*\*\*\*\*

## **LES ENGAGEMENTS**

Les engagements sont disponibles et doivent être saisis sur FootClub au plus tard :

- Championnats Seniors (Départemental 1 à 4) : **5 JUILLET 2022.**
- Seniors Départemental 5 : **21 AOUT 2022.**
- Coupes Seniors : **21 AOUT 2022.**
- Seniors Féminines D1 et D2 : **22 JUILLET 2022.**
- Seniors Féminines D3 : **21 AOUT 2022**
- Coupe Aveyron Féminine : **22 JUILLET 2022.**

N'oubliez pas d'indiquer le terrain affecté, et si vous souhaitez jouer en nocturne (lorsqu'une équipe est programmée en nocturne en Championnat, elle le sera également pour tous les matchs de Coupes départementales à domicile).

Pour indiquer vos desiderata, cliquer sur le lien Statut « pré-engagée ou engagée » puis saisir vos éventuelles demandes de jumelage, d'alternance ou de jouer à domicile/extérieur à certaines dates.

Une réunion d'informations et de présentation des Calendriers et Poules SENIORS MASCULINS aura lieu le

**LUNDI 18 JUILLET 2022.**

## **LES MODIFICATIONS JOURS / HORAIRES / TERRAINS**

Toute demande de modification du calendrier (horaire, terrain, date) doit être uniquement effectuée via Footclub avec accord du Club adverse au plus tard 10 jours avant la date de la rencontre

Les demandes de modification émanant du Club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.

Les rencontres peuvent être fixées le vendredi entre 19 heures et 21 heures (ou 20 heures entre le 1er décembre et le 31 mars).

\*\*\*\*\*

## **LES ENTENTES**

A partir de cette Saison, toutes les Ententes doivent impérativement et uniquement être saisies sur Footclub **par le Club support**, dans la rubrique « Centre de Gestion » puis « Vie des Clubs » et « Entente ».

Toutes les Ententes doivent être saisies au plus tard à la date limite des engagements

Les supports papiers ont été supprimés.

\*\*\*\*\*

### **Contacts Administratifs :**

- ✚ Isabelle FILHOL – 05.65.77.32.00 1 – [isabelle.filhol@aveyron.fff.fr](mailto:isabelle.filhol@aveyron.fff.fr)
  - Gestion des Compétitions Seniors – Comptabilité – FAFA.
- ✚ Laurent BARNABE – 05.65.77.32.00 2 – [laurent.barnabe@aveyron.fff.fr](mailto:laurent.barnabe@aveyron.fff.fr)
  - Gestion des Compétitions Jeunes / Foot Animation – Litiges et Discipline
- ✚ Mathilde PETKOVIC – 04.66.65.33.24 - [mathilde.petkovic@gard-lozere.fff.fr](mailto:mathilde.petkovic@gard-lozere.fff.fr)
  - Gestion des Compétitions Féminines -
- ✚ Arbitrage :
  - Secretariat : secretariat-cda@aveyron.fff.fr
  - Désignations : designations.cda.aveyron@gmail.com

Les Bureaux du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL seront fermés **du 1<sup>er</sup> au 16 AOUT 2022.**

**Nous vous souhaitons une EXCELLENTE SAISON 2022/2023**